

Responsable des ressources humaines

RNCP22064 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, K2111, M1503, K2101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2018

Certificateur(s)

ARTEMYS - IMC

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable des ressources humaines exerce ses missions au sein d'entreprise, au sein d'une direction des ressources humaines. Il peut combiner des fonctions ressources humaines sur une population et des missions de spécialiste sur l'un ou l'autre des domaines des ressources humaines.

Il exerce plusieurs fonctions :

- Fonctions managériales : assure la gestion de l'ensemble du personnel des différents services RH ou d'un service RH d'une unité opérationnelle.
- Fonctions humaines : assure l'apport technique de toutes les activités RH de l'entreprise
- Fonctions juridiques : assure le respect de la réglementation dans l'activité RH de l'entreprise
- Fonctions financières : assure la gestion du budget consacré à la politique RH
- Fonctions stratégiques : assure la mise en œuvre de la stratégie RH conformément à la stratégie d'entreprise et assure le développement des RH.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Responsable des Ressources Humaines est capable d'exercer les activités suivantes :

1- Assurer la gestion de l'ensemble du personnel des différents services RH

- Définir, mettre en place et conduire un projet ou changement :
- Accompagner et coacher ses collaborateurs
- Evaluer ses collaborateurs
- Gérer les conflits et maintenir le climat social

2- Assurer l'apport technique de toutes les activités RH de l'entreprise

- Recruter
- Gérer le processus de formation dans l'entreprise
- Mettre en place une GPEC
- Assurer l'activité d'administration du personnel
- Suivre l'évolution des rémunérations
- Gérer les RH à l'international(GIRH)
- Gérer une population RH spécifique (seniors, handicapés, talents...)

3- Assurer le respect de la réglementation dans l'activité RH de l'entreprise :

- Se tenir informé de la réglementation applicable et s'y conformer
- Organiser les élections des Instances Représentatives du Personnel

- Résoudre des contentieux
 - Connaître les autorités de contrôle
- 4- Assurer la gestion du budget consacré à la politique RH
- Tenir un budget
 - Anticiper une évolution des coûts
 - Mettre en œuvre des indicateurs de performance financière
- 5- Assurer la mise en œuvre de la stratégie RH conformément à la stratégie d'entreprise et assure le développement des RH
- Définir une stratégie RH en tenant compte des contraintes internes & externes
 - Sous traiter, externaliser une activité
 - Etre un business partner

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous secteurs d'activités

TPE (moins de 80 salariés) ; PME (de 80 à 200 salariés) ; Grandes entreprises (de 200 à 2000 salariés) ; groupe d'entreprises (plus de 2000 salariés).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable recrutement
- Responsable formation
- Responsable gestion de carrières et paie
- Responsable des ressources humaines

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 113 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	47 050
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le directeur d'établissement
- 2 professionnels RRH
- Le responsable de programme
- Le responsable de filière
- Un membre de la cellule emploi

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 1 enseignant spécialisé
- 4 professionnels
- 1 membre de la cellule emploi

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP32180

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22064/>